Réguler Internet : une ambition européenne

Soumettre les grands acteurs du web à la force du droit, et aux règles de la concurrence. C'est l'ambition des mesures présentées, hier, par les commissaires Thierry Breton et Margrethe Vestager.

« Nous observons tous que certaines choses sont interdites dans la réalité, alors qu'elles sont répandues sur Internet. On ne peut pas continuer avec ce Far West! » Thierry Breton en est persuadé: la souveraineté numérique de l'Europe passe, d'abord, par une régulation du secteur pour redonner force à la légalité.

Haine en ligne et désinformation

Le Règlement sur les services numériques (*Digital Services Act* ou DSA) imposera à tous les intermédiaires en ligne de coopérer avec les régulateurs pour retirer des contenus illégaux. Les plus grandes plateformes, celles de plus de 45 millions d'utilisateurs soit 10 % de la population de l'UE, se verront imposer des obligations de moyens (humains ou automatisés) pour garantir leur capacité à intervenir rapidement en cas de notification.

Le DSA imposera aux vendeurs en ligne de contrôler l'identité des revendeurs avant de les autoriser sur leur plateforme. Les plus grandes plateformes devront ouvrir leurs algorithmes aux autorités qui en feront la demande. Les amendes pourront atteindre jusqu'à 6 % du chiffre d'affaires et, « en dernier ressort », le régulateur pourra interdire le service en Europe.

La grande nouveauté est la création d'interdictions et d'obligations touchant uniquement les acteurs les plus puissants dans le Règlement sur les Marchés numériques (*Digital Market Act* ou DMA). L'objectif est de « réduire les comportements



Le déploiement de la 5G va doubler le volume de données.

déloyaux des plateformes systémiques » pour que l'Internet puisse aussi profiter à de nombreuses PME.

Ces « plateformes systémiques » incluront une dizaine de groupes, dont Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft. Elles devront notifier à Bruxelles tout projet d'acquisition d'entreprise en Europe, quelle que soit la taille de la cible, afin de contrôler l'accaparément de l'innovation. Le DMA prévoit des amendes jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires et la possibi-

lité de « démanteler » l'entreprise. Google se dit d'ores et déjà « inquiet ».

Thierry Breton répète un chiffre à l'envi. « Tous les dix-huit mois, le volume de données va doubler dans la décennie qui vient, avec la 5G et l'intelligence artificielle. C'est un enjeu essentiel. Il faut favoriser l'émergence de nouveaux acteurs. » L'exécutif européen veut interdire aux « plateformes systémiques » de profiter des données de leurs clients

PHOTO: THOMAS BREGARDIS, OUEST-FRANCE

business pour les concurrencer, comme Amazon est accusé de le faire avec des revendeurs de sa plateforme

Les géants de la Tech seront aussi contraints de fournir aux entreprises clientes l'accès aux données qu'elles génèrent. Les plateformes ne pourront plus utiliser des données collectées à travers plusieurs services pour profiler un utilisateur contre son gré.

Laurent MARCHAND.